

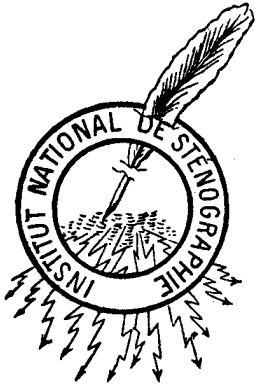
INSTITUT NATIONAL *R. 22*

DE

STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE

ÉCOLE SPÉCIALE FONDÉE EN 1897

PREMIÈRE ET SEULE ÉCOLE DE CE GENRE EN BELGIQUE
PRÉPARATION AUX EMPLOIS DE STÉNOGRAPHIE COMMERCIAL ET PARLEMENTAIRE
SERVICE GRATUIT D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS — DIPLOMES



Woluwe - S^t-Pierre
Place Sainte-Gudule, 27
(Coin du Treurenberg)

BRUXELLES, le *20 mai 1911*

Cher Monsieur Peano,

*Je m'empresse de répondre à votre honorerie du 8^e.
Il est entendu que je ne publierai pas l'article dont
je vous ai envoyé la copie.*

*Je me contenterai de publier les propositions adoptées
ab Academia in 1910, ainsi que la dernière page de l'involucere
donnant le regulamento de l'Academia et les avantages que cette
société procure à ses membres.*

*Puisque vous désirez que je publie l'adresse de la direction
de l'Academia, je vous demande de me permettre que je ne
publie pas la clause du contrat par laquelle « tous les membres
de l'Academia sont abonnés à Lingua Internationale ». Cette
publication serait ruineuse pour moi; elle m'empêcherait de
trouver de nouveaux abonnés; car le lecteur préférera payer
10 fr. directement à l'Academia pour avoir en une fois l'abon-
nement à 3 journaux, plus divers ouvrages intéressants, plu-
tôt que de s'abonner à un seul de ces journaux au prix de 5 fr.*

*Si je ne publie pas la clause susdite de votre contrat,
les lecteurs ont intérêt à s'abonner à mon journal; car je leur
dirai dans chaque numéro que « omni abbonato ad Lingua
Internationale, que mitte complemento de 5 aut 5 fr. ad directore
J. Meyerson, et socio de Academia. » Ainsi, l'abonnement
au journal devient un avantage, puisqu'il permet de devenir
membre à prix réduit.*

J'espère que vous serez d'accord avec moi sur ce point. Je désire travailler activement à recruter des membres pour l'Académie; je ferai une propagande constante en faveur de l'Académie, mais il ne faut pas que cette propagande tourne contre mon intérêt.

Bien entendu je suis prêt à écrire aux membres de l'Académie, que j'ai traité avec vous et que tous sont inscrits comme abonnés. Vous pourriez écrire la même chose et même le publier dans Discussions; mais moi je ne puis pas publier dans mon journal un avis qui serait ruineux pour moi.

Dans mon prochain numéro j'annoncerai donc simplement que: « Nous venons de conclure avec ~~l'Académie~~ la direction de l'Academia pro Interlingua un traité en vertu duquel les abonnés de Lingua Internationale pourront devenir membres de cette importante société en payant seulement le complément de 5 fr. (6 fr. pour les abonnés de Belgique), qui joint au prix ~~de~~ payé pour l'abonnement à votre revue complète la cotisation de membre de l'Académie (10 fr.). »

Immédiatement après cela, je reproduirais les principes de l'Académie (Propositiones adoptatae in 1969), son Règlement, les avantages qu'elle procure (Ad omni socios es missis gratis: ...) et encore une fois, pour finir, la clause: Omni abbonato ad Lingua Internationale, etc.

Est-ce bien comme cela? J'attends un mot de réponse par retour du courrier, si possible.

Bien cordialement à vous.

J. Meyersman

Je vous enverrai épreuve de l'article susdit (Nous venons de conclure... + Propositiones + Ad omni socios es missis etc) vers le 25 courant.